Nations Unies S/PV.3986



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

3986e séance
Jeudi 11 mars 1999, à 12 h 35
New York

Président :	M. Qin Huasun	(Chine)
Membres :	Argentine	M. Petrella
	Bahreïn	M. Buallay
	Brésil	M. Cordeiro
	Canada	M. Fowler
	États-Unis d'Amérique	M. Burleigh
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Teixeira da Silva
	Gabon	M. Essonghé
	Gambie	M. Jagne
	Malaisie	M. Hasmy
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Slovénie	M. Türk

Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Cinquième rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (S/1999/237)

99-85180 (F)

La séance est ouverte à 12 h 35.

Hommage à la mémoire de S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa, Émir de Bahreïn

Le Président (*interprétation du chinois*) : En commençant cette séance, je voudrais, au nom du Conseil de sécurité, exprimer nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de Bahreïn pour la grande perte éprouvée à la suite du décès de S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa, Émir de l'État de Bahreïn. Le règne long et éminent de Son Altesse laisse un héritage durable de fierté et d'honneur, et un attachement profond à la cause de la paix et de la stabilité dans la région. Je prie le représentant de Bahreïn de transmettre à son gouvernement et à la famille endeuillée nos sincères condoléances.

J'invite maintenant les membres du Conseil à se lever pour observer une minute de silence à la mémoire de S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa.

Les membres du Conseil observent une minute de silence.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*interprétation du chinois*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de mars, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Robert Fowler, Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de février 1999. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Fowler pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Au nom du Conseil, je voudrais également exprimer une profonde gratitude à S. E. M. Michel Duval, Représentant permanent adjoint du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière très efficace dont il a dirigé les travaux du Conseil pendant la première semaine de février.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Sierra Leone

Cinquième rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (S/1999/237)

Le Président (*interprétation du chinois*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de la Sierra Leone une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Dabor (Sierra Leone) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*interprétation du chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres sont saisis du cinquième rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone, qui figure dans le document S/1999/237.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/1999/262, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur les autres documents suivants : S/1999/174, lettre datée du 16 février 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone; S/1999/138, lettre datée du 10 février 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies; S/1999/186 et S/1999/224, lettres datées du 22 février et du 1er mars 1999, respectivement, adressées au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies;

et S/1999/193 et S/1999/213, lettres datées des 22 et 25 février 1999, respectivement, adressées au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Libéria auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le premier orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Sierra Leone, à qui je donne la parole.

M. Dabor (Sierra Leone) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement sierra-léonais de remercier les membres du Conseil de sécurité, tant les membres précédents que les membres actuels, et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de l'assistance et de l'appui qu'ils apportent au Gouvernement démocratiquement élu de la Sierra Leone, qui est dirigé par le Président Ahmad Tejan Kabbah.

Je remercie également les Gouvernements du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, du Canada, de la Chine, des Pays-Bas, de la République de Guinée, du Ghana, du Mali, de la République fédérale du Nigéria, d'autres pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et d'autres pour l'appui qu'ils apportent à mon pays.

Je dois reconnaître le rôle particulier que le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria a joué et continue de jouer dans les opérations de maintien de la paix et dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, non seulement dans notre sous-région mais également dans l'ensemble de l'Afrique. La paix relative qui règne aujourd'hui au Libéria n'aurait pas été possible sans l'intervention du Gouvernement nigérian par l'intermédiaire de la force régionale de maintien de la paix connue sous le nom de Groupe de contrôle (ECOMOG) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Lorsque a eu lieu le coup d'État en Sierra Leone, le 25 mai 1997, le Gouvernement nigérian, par l'intermédiaire de l'ECOMOG, est intervenu rapidement à la demande du Président Kabbah pour nous aider à maîtriser une situation explosive. Outre les pertes en vies humaines qu'il a subies en Sierra Leone, le Gouvernement nigérian a dépensé, chaque jour et depuis 1997, plus d'un million de dollars pour l'ECOMOG dans le seul but de rétablir la paix dans mon pays. C'est une somme colossale. Je pense que le rôle précieux joué par le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria dans le maintien de la paix en Sierra Leone et dans la sous-région en général devrait être renforcé par une aide financière et logistique supplémentaire de la communauté internationale.

Les membres du Conseil n'ignorent pas que la guerre menée actuellement par les rebelles a non seulement détruit l'infrastructure socioéconomique de mon pays, mais s'est également traduite par d'énormes pertes humaines et matérielles. Le pays s'est retrouvé quasiment paralysé et on a beaucoup fait pression sur le Gouvernement pour qu'il entame un dialogue avec les rebelles. Je voudrais ici mettre les choses au clair. Depuis son arrivée au pouvoir en 1996 à l'issue d'élections démocratiques, le gouvernement du Président Kabbah a toujours sincèrement voulu rétablir la paix dans le pays. Grâce à ses efforts, l'accord de paix a été signé à Abidjan, en novembre 1996, entre le Gouvernement et les rebelles. L'accord conclu en 1998 à Conakry entre le Comité des Cinq de la CEDEAO et les rebelles a été appuyé par le Président, bien que la plupart de ses conseillers n'étaient pas d'accord avec certains aspects de l'accord.

Plus récemment, après l'invasion de la capitale par les rebelles, le 6 janvier 1999, nous avons eu un entretien avec le dirigeant du Front uni révolutionnaire (FUR), Foday Sankoh, en vue principalement de parvenir à un cessez-le-feu et, en fin de compte, à une reprise des négociations. Foday Sankoh a été autorisé à se rendre à Conakry pour s'entretenir avec ses commandants. Une fois arrivé à Conakry, il a renié l'accord et a refusé de signer tout accord de cessez-le-feu tant qu'il ne serait pas libéré. Une fois de plus, dans un discours à la nation le 28 février 1999, le Président Kabbah a convenu d'autoriser Foday Sankoh à rencontrer ses collègues pour qu'ils puissent exprimer clairement leur position sur la façon de faire avancer le processus de paix. Le Gouvernement a proposé deux endroits pour cette rencontre : le Togo ou le Mali. On ne peut donc pas accuser le Gouvernement de manquer de sérieux dans ses efforts en vue d'établir un dialogue avec les rebelles.

Mercredi dernier, à Accra, le Président Kabbah a déclaré à des journalistes qu'il était disposé à faire preuve de clémence à l'égard de Foday Sankoh et à le libérer une fois que les tribunaux se seront prononcés sur son appel, afin de promouvoir le processus de paix en Sierra Leone. Il a dit : «Si, pour amener une paix durable dans mon pays, je dois faire preuve de clémence et libérer Foday Sankoh, je le ferai.»

Il y a aujourd'hui deux forces sur la scène politique de la Sierra Leone : les partisans de la démocratie, c'est-à-dire le peuple sierra-léonais qui, en 1996, a élu un gouvernement de son choix et refuse maintenant d'être privé de ce droit; et les forces antidémocratiques, à savoir les rebelles et leurs collaborateurs, qu'ils soient internes ou externes, qui veulent s'emparer du pouvoir par des moyens illégitimes. Les

rebelles pensent qu'en tuant et mutilant des civils innocents, le peuple succombera à leurs aspirations diaboliques. Mais le peuple continue de résister. Même s'ils ont détruit et tué, les rebelles n'ont pas réalisé leurs objectifs. La communauté internationale continuera sans aucun doute à appuyer le peuple de la Sierra Leone. Le Gouvernement sierra-léonais estime que, sans une bonne gestion des affaires publiques, il n'y aura pas de véritable développement.

Nouvelle preuve que les rebelles ne sont pas sincères dans leur intention de promouvoir le processus de paix, le commandant du FUR, Sam Bockarie, a déclaré hier à Associated Press qu'il ignorerait l'appel au cessez-le-feu du dirigeant du FUR, Foday Sankoh. Il a même menacé de lancer une offensive ouverte contre les forces du Gouvernement. Il a dit : «Nous sommes prêts à nous battre.»

Nous pensons qu'il faudrait maintenant faire pression sur les rebelles pour qu'ils envisagent sérieusement des pourparlers de paix. Bien qu'ils prétendent vouloir la paix, ils continuent de tuer et de mutiler des civils innocents et d'incendier des villages et toutes les villes du pays.

Le Président (*interprétation du chinois*) : Je remercie le représentant de la Sierra Leone pour les aimables paroles qu'il m'a adressées.

Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni) (*interprétation de l'anglais*) : Avant de faire ma déclaration sur le projet de résolution dont nous sommes saisis, je voudrais dire que c'est avec une profonde tristesse que le peuple et le Gouvernement britanniques ont appris la nouvelle du décès du cheikh Issa ben Salman. C'est un homme qui a su guider son peuple après l'indépendance en décembre 1971. Je crois que beaucoup ont dû oublier les incertitudes que nous nourrissions à l'époque quant à l'avenir des Émirats du Golfe. Le cheikh Issa a apporté une contribution notable à la stabilité et au succès non seulement de Bahreïn, mais des États du Golfe pendant les années 70 et après. Nous le regretterons beaucoup.

J'en viens maintenant à ma déclaration sur le projet de résolution dont nous sommes saisis.

La crise en Sierra Leone est d'une grande d'importance : bien que ce soit un petit pays, la crise qui y règne est complexe, les problèmes humanitaires atroces et le risque que cela pose au développement de l'Afrique en général est manifeste. La gravité de la situation exige une réaction d'une ampleur appropriée de la part du Conseil, de l'ensemble du système des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble.

Dans ce contexte, le Royaume-Uni reconnaît les importants progrès qui ont été réalisés sur le terrain depuis la crise relative à la sécurité, en décembre dernier. Nous nous félicitons chaleureusement de l'intention de réinstaller la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) à Freetown, ce qui prouve que la situation s'est stabilisée. Nous pensons que ce redéploiement contribuera à renforcer la confiance en Sierra Leone et enverra le bon message quant à l'engagement international. Mais il renforcera également les efforts des Nations Unies en vue de promouvoir un cessez-le-feu et un dialogue avec les rebelles et de surveiller la situation précaire en matière de droits de l'homme.

Une relative stabilisation n'est apparue en Sierra Leone qu'après les efforts concertés que le Groupe de contrôle (ECOMOG) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a déployés depuis le début de l'année en vue de repousser les rebelles de la péninsule de Freetown suite aux actes de violence et de destruction aveugles auxquels ils se sont livrés. L'ECOMOG est le seul moyen de protéger le citoyen ordinaire des atrocités commises par les rebelles et constitue le seul espoir à court terme de voir la paix et la sécurité revenir en Sierra Leone. Le courage, la détermination et le sacrifice des soldats de l'ECOMOG originaires du Nigéria, du Ghana, de la Guinée et du Mali méritent nos éloges et notre gratitude. Le déploiement de l'ECOMOG en Sierra Leone a représenté un jalon dans l'évolution du maintien de la paix au niveau régional, dont le Conseil s'est félicité à juste titre.

Cette amélioration est fortement redevable de l'appui international dont bénéficie l'ECOMOG. Le projet de résolution dont nous sommes saisis, qui incarne les vues du Secrétaire général dans son cinquième rapport sur la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone, invite la communauté internationale à fournir rapidement un soutien financier et logistique à l'ECOMOG.

Une bonne partie du nouveau programme d'assistance du Royaume-Uni, d'une valeur de 10 millions de livres, annoncé par le Secrétaire aux affaires étrangères, Robin Cook, le 2 mars dernier, sera destinée une fois de plus à l'ECOMOG. Nos ressources seront utilisées pour compléter de nouvelles contributions faites par d'autres. Nous prions donc instamment ces autres donateurs de jouer leur rôle. La communauté internationale ne peut s'attendre à ce que ceux qui apportent actuellement des fonds à l'ECOMOG continuent d'assumer les coûts humains et financiers de l'opération en Sierra Leone sans recevoir une assistance considérable. Le Secrétaire général a, avec raison, attiré l'attention, dans son rapport, sur les éventuelles conséquences d'un

retrait ou d'une réduction des forces de l'ECOMOG, faute de ressources adéquates. Il s'agit ici d'une responsabilité matérielle et collective que les Nations Unies, et plus particulièrement le Conseil de sécurité, se doivent d'assumer.

La stabilisation de la situation en Sierra Leone dépend également d'une pression internationale constante sur ceux qui appuient les rebelles. À cet égard, notre attention s'est portée essentiellement, et à juste titre, sur l'appui venant du Libéria et la participation de ressortissants libériens. La pression semble porter ses fruits et le projet de résolution reconnaît certaines propositions faites par le Gouvernement du Libéria pour répondre à cette préoccupation. Mais il nous faudra vérifier que les assurances du Président Taylor se traduisent en mesures concrètes. Ainsi, nous attendons du Gouvernement du Libéria qu'il respecte son engagement d'arrêter et de poursuivre tout citoyen libérien qui continuerait de prendre part au conflit armé en Sierra Leone après l'amnistie de 45 jours commencée le 19 février.

Le projet de résolution et le rapport soulignent également la nécessité d'aider la Sierra Leone à assurer sa propre sécurité une fois que le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) ne sera plus sur place. C'est la seule manière permettant au pays d'espérer une paix et une stabilité durables. Une partie du financement fourni par le Royaume-Uni concernera cette question, grâce à un programme de formation destiné à une armée nationale nouvelle, démocratiquement responsable et efficace. Nous demandons aux autres d'examiner comment ils peuvent aider dans ce domaine fondamental.

Si le Royaume-Uni a accordé une grande attention au besoin urgent d'appui financier, logistique et matériel pour soutenir la sécurité en Sierra Leone, nous sommes conscients de la nécessité de rechercher une solution pacifique et urgente au conflit. Le Représentant spécial, M. Okelo, dont nous louons les efforts, a lancé un appel pour que des efforts importants et énergiques soient déployés afin de parvenir au dialogue et à une solution. Il peut, ainsi que d'autres dans la région qui participent à ces efforts de médiation, compter sur notre plein appui. Lorsque le Secrétaire aux affaires étrangères, M. Cook, a rencontré le Président Kabbah à Abudja, le 9 mars, il lui a instamment demandé d'établir le dialogue avec les rebelles. Nous reconnaissons les difficultés que cela présente, mais nous sommes sûrs que l'échange politique est nécessaire pour ouvrir la voie à un avenir meilleur à la Sierra Leone et à son peuple.

Un succès en Sierra Leone est possible, mais cela requiert beaucoup de fonds et beaucoup d'efforts. Ce succès dépend en fin de compte du peuple et du Gouvernement de la Sierra Leone. Mais il ne sera possible qu'avec l'engagement constant de la communauté internationale d'apporter un appui vigoureux dans le domaine tant politique que de la sécurité, en vue d'une solution durable. Je suis sûr que l'appui unanime du Conseil au projet de résolution dont nous sommes saisis constituera la preuve de cet engagement.

M. Fowler (Canada) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie des paroles aimables que vous m'avez adressées.

Nous vous remercions de donner l'occasion au Conseil de sécurité d'exprimer sa tristesse suite au décès de l'Émir de Bahreïn, le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa. Les Canadiens déplorent vivement la perte de ce dirigeant visionnaire et efficace, et sa gestion stable et son influence immense dans une région du monde très troublée nous manqueront.

(*L'orateur poursuit en français*)

Nous aimerions remercier le Représentant spécial du Secrétaire général en Sierra Leone, M. Francis Okelo, ainsi que le personnel de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) pour la qualité du travail qu'ils effectuent dans des conditions particulièrement éprouvantes.

Le Canada appuie pleinement la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la MONUSIL pour une période supplémentaire de trois mois, jusqu'au 13 juin 1999, de faire passer de 8 à 14 le nombre d'observateurs militaires et de renforcer les spécialistes en droits de l'homme de la Mission. La MONUSIL devrait retourner en Sierra Leone de façon à pouvoir s'acquitter de son mandat dès que les conditions de sécurité le permettront.

Le Canada est toujours extrêmement préoccupé par l'insécurité et par la gravité de la situation humanitaire en Sierra Leone. Nous sommes atterrés par les atrocités commises par des forces rebelles contre la population civile, en particulier contre les femmes et les enfants. Nous condamnons dans les termes les plus vigoureux les violations des droits de l'homme perpétrées par les rebelles, notamment la torture, l'amputation, le viol, la mutilation et l'enrôlement par la force des enfants pour combattre dans les forces armées. Nous demandons à toutes les parties concernées de respecter les normes et les standards internationaux, en

particulier en ce qui concerne la protection des civils touchés par les conflits armés, et de permettre aux organisations à vocation humanitaire d'avoir un accès libre et sans restrictions aux populations touchées. Nous demandons également qu'il soit mis fin à la violence et que soit établi un dialogue favorisant le retour à une paix et à une stabilité durables en Sierra Leone.

(*L'orateur reprend en anglais*)

Le Canada espère qu'un niveau acceptable de sécurité pour la population sera rapidement rétabli en Sierra Leone, afin que des efforts puissent être entrepris pour rétablir la capacité, au sein du Gouvernement et de la société civile, de gérer le conflit sans recours à la violence. Le Canada accueille avec satisfaction la décision prise récemment par le Président Kabbah de permettre au chef du Front uni révolutionnaire (FUR), Foday Sankoh, de rencontrer les chefs rebelles dans l'espoir que cette entrevue débouchera sur des négociations entre les rebelles et le Gouvernement sierra-léonais en vue d'un règlement pacifique de ce conflit.

Nous accueillons avec satisfaction les assurances selon lesquelles les violations présumées des droits de l'homme perpétrées par les forces progouvernementales feront l'objet d'une enquête sérieuse, et nous demandons à toutes les parties d'adhérer aux normes internationales de respect des droits de l'homme. Le Canada appuie les efforts déployés par le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) pour protéger le Gouvernement légitime, démocratiquement élu de la Sierra Leone, et il sait gré à la force d'avoir repoussé les rebelles hors de Freetown. Nous sommes également conscients des énormes sacrifices consentis par les pays de l'ECOMOG qui fournissent des contingents. À cet égard, et en réponse à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un appui à l'ECOMOG, le Canada a annoncé une contribution d'un montant de 1 million de dollars canadiens pour appuyer les efforts du personnel de maintien de la paix et du Gouvernement sierra-léonais visant à rétablir la sécurité dans ce pays.

Nous sommes également heureux d'annoncer la nomination d'un envoyé spécial en Sierra Leone, M. David Pratt, membre du Parlement canadien, dont la première tâche consistera à déterminer comment le Canada peut appuyer encore davantage les initiatives visant à rétablir la paix et la stabilité en Sierra Leone et aider de quelque manière que ce soit la population de ce pays.

M. Petrella (Argentine) (*interprétation de l'espagnol*) : Je souhaite de nouveau exprimer mes condoléances à la délégation de Bahreïn, suite au décès de l'Émir, grand dirigeant dans la région.

Nous allons voter pour le projet de résolution qui figure dans le document S/1999/262, car il contient les éléments permettant de résoudre la crise en Sierra Leone et il transmet un message important à connotation éthique et morale.

S'agissant des éléments suivants, nous y souscrivons pleinement : la poursuite et le renforcement de la présence des Nations Unies en Sierra Leone, la nécessité d'un appui logistique et financier au Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG), le respect rigoureux de l'embargo sur les armes à l'encontre des rebelles et l'étude de mesures visant à augmenter son efficacité, et enfin la protection adéquate du personnel humanitaire dans l'accomplissement de ses nobles tâches.

En outre, le message du projet de résolution est tout à fait pertinent. Il exprime un appui clair au Président Kabbah, à la légitimité démocratique ainsi qu'aux valeurs de liberté et de tolérance. Nous reconnaissons le mérite de l'invitation au dialogue lancée par le Président Kabbah, et nous espérons que celle-ci sera acceptée avec la même bonne foi.

Deuxièmement, le projet de résolution contient une condamnation sans équivoque des atrocités perpétrées par les rebelles contre la population civile, et l'engagement que ces actes, qui heurtent la conscience de l'humanité, ne resteront pas impunis. Cette position énergique du Conseil devra être entendue par ceux qui se sont mis hors la loi.

Troisièmement, la résolution constitue un appel à la solidarité avec le peuple sierra-léonais et un message d'appui aux effectifs du Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) pour les sacrifices consentis en vue de rétablir la paix dans ce pays.

Je ne voudrais pas terminer sans exprimer la reconnaissance de l'Argentine au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Okelo, ainsi qu'à tous les pays qui s'efforcent, par l'apport de ressources humaines, financières et diplomatiques, de protéger la démocratie et la liberté en Sierra Leone. L'Argentine, en sa qualité de membre de la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud a directement intérêt à ce que ces valeurs prévalent entre ses États membres.

Enfin, je tiens à remercier l'Ambassadeur de la Sierra Leone de sa déclaration.

M. van Walsum (Pays-Bas) (*interprétation de l'anglais*) : Je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé, ainsi qu'à vous-même, Monsieur le Président, pour exprimer la tristesse de mon pays suite au décès de S. A. le cheikh Issa, Émir de Bahreïn.

Les Pays-Bas voteront pour le projet de résolution sur la Sierra Leone, qui permet à la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) de continuer de jouer son rôle déterminant dans le processus de paix, en collaboration avec le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) et de ses efforts pour rétablir la paix et la sécurité en Sierra Leone.

La situation dans ce pays continue d'être précaire. C'est pourquoi il est nécessaire de maintenir une présence militaire crédible afin de permettre aux parties concernées — le Gouvernement comme les rebelles — de mettre à profit l'occasion qui leur est offerte d'engager un dialogue et d'oeuvrer à un règlement pacifique. Les Pays-Bas se félicitent des signes qui sembleraient indiquer qu'il existe chez les deux parties une volonté de rechercher un tel dialogue. Nous exhortons les parties à entamer ces pourparlers sans retard.

Nous tenons également à saluer l'ECOMOG et en particulier les pays qui contribuent à ses effectifs actuels de leurs efforts inlassables en vue de créer les conditions d'un règlement pacifique. Les pays qui fournissent des contingents ne sont pas seuls, il faut le dire clairement. Ils méritent un ferme soutien de notre part. Dans le cas des Pays-Bas, ce soutien s'est traduit jusqu'à présent par une contribution de 4 millions de dollars aux opérations de l'ECOMOG et de 2 millions de dollars à l'aide humanitaire.

En attendant, n'oublions pas ceux qui sont les vraies victimes de ce conflit : les milliers de civils innocents qui ont été tués, blessés ou mutilés à vie, et qui méritent davantage que notre simple compassion. Il ont désespérément besoin d'aide et de secours. Nous demandons par conséquent aux deux parties de coopérer pleinement avec les organismes à vocation humanitaire et de faire en sorte que l'aide soit acheminée sans entrave aucune vers les victimes.

M. Hasmy (Malaisie) (*interprétation de l'anglais*) : Je tiens d'abord à exprimer en cette occasion les condoléances les plus sincères de la Malaisie au Gouvernement et au peuple de Bahreïn et à sa Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies après le décès de S. A. le cheikh Issa ben Salma Al-Khalifa, le regretté Émir de l'État de Bahreïn. L'Émir, dont la sagesse est bien connue, sera sincèrement regretté par de nombreux dirigeants du monde, en particulier ceux de l'Organisation de la Conférence islamique. Qu'Allah le bénisse.

Dans le cadre de notre examen de la situation en Sierra Leone, nous sommes saisis du cinquième rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone, document S/1999/237, en date du 4 mars 1999, qui recommande la prorogation du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) pour une nouvelle période de trois mois, jusqu'au 13 juin 1999. Vu la situation critique que connaît actuellement la Sierra Leone, et le rôle important qu'y joue la MONUSIL, la délégation malaisienne appuie la proposition de proroger ce mandat ainsi que d'augmenter le nombre des observateurs militaires et du personnel des droits de l'homme attaché à la MONUSIL. La Malaisie se félicite de l'intention du Secrétaire général de réinstaller la MONUSIL à Freetown.

La délégation malaisienne est profondément préoccupée par l'extrême précarité de la situation en Sierra Leone. À cet égard, nous saluons la volonté dont le Président Kabbah a fait preuve d'engager les chefs des rebelles à entamer un dialogue, dans le cadre de l'Accord de paix d'Abidjan, de 1996. La voie de la paix passe en définitive par la réussite de ces pourparlers. Pour commencer, les rebelles doivent accepter de mettre fin aux hostilités et de reconnaître la légitimité du gouvernement démocratiquement élu du Président Kabbah — comme l'exige une des dispositions essentielles de l'Accord de paix d'Abidjan. Il est crucial de ne pas laisser échapper cette occasion de règlement politique du conflit en Sierra Leone.

La délégation malaisienne partage l'immense sentiment de choc ressenti par la communauté internationale après les atrocités commises contre la population civile en Sierra Leone, et dont les forces rebelles sont les principaux responsables. Ces actes odieux — qui comprennent des meurtres arbitraires, des mutilations et d'autres effroyables violations des droits de l'homme, y compris, dans certains cas, sur des enfants — ne doivent pas rester impunis. Il faut les condamner dans les termes les plus énergiques, comme le fait le projet de résolution. De telles atrocités, si elles sont poursuivies, ne peuvent aboutir à un processus de réconciliation nationale véritable, si essentiel au règlement définitif du conflit.

Nous sommes préoccupés par la dégradation rapide de la situation humanitaire dans le pays et nous insistons pour que la sécurité des personnes effectuant un travail humanitaire en Sierra Leone soit garantie, comme leur accès à toutes les régions du pays.

La délégation malaisienne est également préoccupée par les informations selon lesquelles les forces rebelles en Sierra Leone recevraient un appui extérieur, tel que des livraisons d'armes et des envois de mercenaires — ce qui ne peut qu'aggraver et compliquer encore davantage la situation. Nous ne saurions trop insister sur le respect rigoureux des dispositions relatives aux embargos actuels sur les armes imposés aux termes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La voie qui conduit à un règlement politique et à la guérison des blessures de cette horrible guerre en Sierra Leone est peut-être longue et pénible. À cet égard, la double approche adoptée jusqu'à présent — conjuguant un appui aux activités militaires du Groupe de contrôle (ECOMOG) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour le maintien de l'ordre public, à des efforts diplomatiques en vue d'un règlement pacifique du conflit — est la bonne marche à suivre. Elle doit être maintenue et bénéficier du ferme soutien de la communauté internationale.

La délégation malaisienne souhaite rendre hommage aux forces de l'ECOMOG pour leur rôle et leur contribution dans le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Sierra Leone. Le courage et la détermination dont font preuve les forces de l'ECOMOG sont dignes des plus grands éloges. L'ECOMOG mérite, à l'évidence, un soutien constant et renforcé de la communauté internationale, qui doit continuer d'apporter à la CEDEAO le soutien financier et logistique dont elle a besoin pour faire face au coût élevé du maintien des troupes en Sierra Leone. Nous exhortons également les États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui disposent des ressources nécessaires à envisager l'acheminement rapide d'une aide bilatérale au Gouvernement de la Sierra Leone dans divers domaines, dont la création et la formation d'une nouvelle armée nationale.

La CEDEAO a amplement démontré, par l'intermédiaire de sa force de maintien de la paix, l'ECOMOG, son attachement au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et joue en Sierra Leone, au nom de la communauté internationale, un rôle de maintien de la paix indispensable. En reconnaissance du rôle important que jouent la CEDEAO et l'ECOMOG dans le cadre de la diplomatie régionale, il est impératif que la communauté internationale apporte toute l'assistance et le soutien possibles aux efforts de maintien de la paix en Sierra Leone.

À ce stade critique du conflit en Sierra Leone, il est nécessaire d'assurer une présence durable et constante de l'ECOMOG dans ce pays plutôt que de le voir se retirer du conflit pour des raisons de restrictions budgétaires, ce qui serait tout à fait regrettable. Tous les efforts nécessaires doivent donc être déployés pour assurer la participation active et constante de la CEDEAO et de l'ECOMOG au maintien de la paix et de la sécurité, et la recherche constante d'un règlement politique du conflit sierra-léonais, avec un appui non diminué de la part de la communauté internationale.

M. Andjaba (Namibie) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais m'associer à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'aux orateurs qui m'ont précédé, pour exprimer notre profonde sympathie et nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de Bahreïn suite au décès prématuré de S. A. l'Émir de Bahreïn.

La délégation namibienne est profondément préoccupée par la situation précaire en Sierra Leone. Nous nous félicitons que le Président Kabbah soit prêt à libérer le dirigeant rebelle Foday Sankoh pour lui permettre de rencontrer d'autres dirigeants du Front uni révolutionnaire (FUR). Nous espérons que ce geste du Président Kabbah marquera le début d'un véritable dialogue.

Le peuple sierra-léonais est victime de violations indicibles des droits de l'homme depuis trop longtemps et, si la raison ne l'emporte pas, cette tragédie humaine va se poursuivre, voire s'aggraver. L'escalade récente des hostilités a été à l'origine de nombreuses disparitions, enlèvements, recrutements d'enfants soldats et violations à grande échelle des droits de l'homme et du droit humanitaire. Ce que nous avons vu en Sierra Leone pourrait constituer un précédent dangereux incitant les rebelles à renverser les gouvernements en Afrique. Il ne faut pas laisser cela se produire.

Aussi, la délégation namibienne rend hommage à la détermination et au courage du Groupe de contrôle (ECOMOG) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la lutte contre les rebelles du FUR et leurs partisans mercenaires. Les pays membres de l'ECOMOG ont consenti et consentent encore des sacrifices humains pour la Sierra Leone. Le moins que les autres puissent faire est d'apporter un appui financier et logistique à l'ECOMOG.

Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer le gouvernement démocratiquement élu du Président Kabbah. Il est de la plus haute importance que la communauté internationale participe à la double démarche reposant, d'une part, sur des opérations militaires de l'ECOMOG pour empêcher les rebelles de remporter une victoire militaire et, d'autre part, sur le dialogue afin de mettre fin au conflit de manière pacifique. Ma délégation appuie la prorogation du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL).

Enfin, l'avenir de la Sierra Leone se trouve entre les mains du peuple sierra-léonais lui-même. Cela exige des rebelles qu'ils reconnaissent la légitimité du gouvernement du Président Kabbah et qu'ils coopèrent avec le Gouvernement pour mettre fin aux souffrances de la population. Cela implique de la communauté internationale qu'elle fasse pression sur ceux qui appuient et approvisionnent les rebelles.

M. Žbogar (Slovénie) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'exprimer nos condoléances suite au décès de S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa, Émir de Bahreïn. Le cheikh Issa Khalifa était un pilier de la paix dans sa région et jouissait du respect de toute la communauté internationale, qui le regrettera. La délégation slovène souhaite faire part de ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de Bahreïn ainsi qu'à la famille endeuillée.

Il y a près de trois mois, le 18 décembre 1998, que le Conseil de sécurité a examiné la situation en Sierra Leone en séance officielle pour la dernière fois. Au cours de cette réunion, le représentant de la Suède, l'Ambassadeur Hans Dahlgren, a rendu compte au Conseil de la visite qu'il avait effectuée dans la région en sa qualité de Président du Comité des sanctions sur la Sierra Leone. L'exposé clair de l'Ambassadeur Dahlgren contenait un certain nombre de mises en garde donnant à réfléchir en ce qui concerne la recrudescence des tensions en Sierra Leone et l'intensification des activités rebelles dans le nord-ouest du pays. Dans les jours qui ont suivi, le caractère prémonitoire de ces mises en garde a été douloureusement corroboré par une série d'attaques lancées par les rebelles, qui les ont menés de nouveau jusqu'aux portes de Freetown.

L'offensive la plus récente des forces rebelles a été décrite comme l'une des plus importantes calamités qu'ait connues la Sierra Leone depuis mars 1991, lorsque les membres du Front uni révolutionnaire (FUR) sont entrés pour la première fois dans le pays à partir du territoire du Libéria. Ayant recours à la pratique qui les caractérise, consistant à infliger souffrances et misère aux populations civiles sans défense, les rebelles ont tué des centaines de personnes et se sont livrés à une véritable débauche de viols et de pillages. La plus grande partie de la capitale de la Sierra Leone est en ruine et la force de police sierra-léonaise reconstituée a été littéralement décimée.

La destruction et le chaos auraient encore été plus grands si les forces du Groupe de contrôle (ECOMOG) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'avaient pas déployé des efforts courageux, jugulant ainsi l'avancée des rebelles. Le fait qu'un semblant d'ordre ait été restauré à Freetown et dans son voisinage immédiat en dit long sur l'importance vitale de l'ECOMOG pour le maintien de la paix et de la sécurité en Sierra Leone. Aussi, nous rendons hommage aux pays de la CEDEAO pour tout l'appui qu'ils ont fourni au gouvernement démocratiquement élu du Président Ahmad Tejan Kabbah. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude aux États Membres de l'ONU qui fournissent des contingents, un appui logistique et d'autres formes d'assistance à l'ECOMOG.

Le Conseil de sécurité a toujours été en faveur d'un règlement pacifique du conflit en Sierra Leone. La résolution 1132 (1997), adoptée par le Conseil de sécurité le 8 octobre 1997, insiste particulièrement sur les efforts à déployer en vue de «restaurer pacifiquement l'ordre constitutionnel» dans le pays. Nous appuyons fermement la volonté manifestée de négocier avec les rebelles et saluons les efforts déployés par le Représentant spécial Francis Okelo pour faciliter ce dialogue. Mais nous pensons également qu'alors que le Gouvernement sierra-léonais doit continuer d'améliorer sa politique en ce qui concerne les négociations avec les rebelles, il doit également continuer de s'appuyer sur les actions militaires pour maintenir l'ordre. Cette double approche est d'autant plus nécessaire compte tenu de la détermination publiquement exprimée de certains chefs rebelles de s'emparer du pouvoir à tout prix.

Toutefois, il faut privilégier une solution négociée. En dépit du fait que les rebelles aient déjà violé deux accords de paix, il est important que les représentants du FUR s'assoient à la table des négociations et qu'ils fassent part de leurs revendications et de leurs projets quant à l'avenir de la Sierra Leone. Cela fournirait également une occasion d'entendre leurs justifications concernant les massacres, les mutilations à grande échelle et autres atrocités de notoriété internationale, perpétrés contre une population qu'ils souhaitent apparemment gouverner.

À cet égard, nous appuyons fermement l'appel contenu dans le projet de résolution dont nous sommes saisis en faveur de la fourniture d'une aide en vue de constituer une nouvelle armée sierra-léonaise. Depuis son indépendance, la Sierra Leone a connu de nombreuses tentatives menées par les forces armées précédentes, en vue d'exercer une influence sur le système politique ou de le dominer. Même le chef rebelle incarcéré Foday Sankoh est un produit de cette culture de prétorianisme militaire. En tant que caporal de la section des transmissions dans l'ancienne armée sierra-léonaise, il a été congédié puis emprisonné pendant sept années, soupçonné d'avoir participé à une tentative de coup d'État en 1971. Nous espérons donc que, grâce à l'assistance au Gouvernement sierra-léonais, les membres de la communauté internationale pourront aider à la reconstitution d'une nouvelle armée sierra-léonaise qui serait consciente de son rôle dans la société et capable de défendre le pays.

À ce stade critique de l'histoire de la Sierra Leone, l'appui de la communauté internationale revêt une importance vitale. La présence du personnel des Nations Unies sur le terrain démontrerait largement la préoccupation constante du monde extérieur à l'égard du sort du peuple sierra-léonais. La Slovénie appuie par conséquent la prorogation du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) et sa réinstallation à Freetown, comme l'envisage le Secrétaire général dans son dernier rapport.

M. Essonghé (Gabon) : Avant toute autre chose, permettez-moi, au nom de la délégation gabonaise et au mien propre, de dire combien la disparition brutale de S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa, Émir de l'État de Bahreïn, constitue pour les États du golfe Arabique et du monde en général une grande perte. En effet l'illustre disparu a, par sa grande sagesse, son expérience et son esprit de compromis, contribué à la paix dans le golfe Arabique ainsi qu'à la recherche d'une solution durable au problème du Moyen-Orient. Nous demeurons persuadés que son auguste successeur, S. A. Hamad Bin Issa Al-Khalifa, qui a été longtemps à son école, poursuivra avec la même détermination, le même dévouement l'oeuvre incommensurable entreprise par S. A. le cheikh Issa ben. Nos voeux de succès l'accompagnent.

Le projet de résolution portant prorogation de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL), au vote duquel nous allons procéder, témoigne de la solidarité du Conseil de sécurité avec le peuple sierra-léonais, si durement éprouvé par les combats et les exactions perpétrées par les rebelles. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Cette solidarité va se traduire, concrètement, par la réinstallation de la MONUSIL à Freetown dès que possible, l'accroissement du nombre d'observateurs militaires et des effectifs du personnel chargé des droits de l'homme, ainsi que par le déploiement du personnel d'appui.

Nous sommes également encouragés par la prise en compte, dans le texte qui nous est soumis, de la nécessité du respect de l'embargo sur la vente et la fourniture d'armes imposé à l'encontre des rebelles, la disponibilité du Conseil à suivre de près la question du soutien extérieur aux rebelles et, si nécessaire, l'adoption de mesures supplémentaires.

Il est par ailleurs rassurant de noter l'engagement du Président Kabbah à entamer un dialogue constructif avec les rebelles en vue d'une réconciliation nationale et d'une paix durable dans le pays. De même, les mesures courageuses prises par le Président Charles Taylor, telles que consignées dans la déclaration en date du 19 février 1999, visant à encourager le retour des combattants libériens en Sierra Leone, assorties de la promesse d'amnistie, constituent un sujet d'espoir dans la direction d'une solution durable.

Nous ne saurions oublier le rôle et les efforts louables déployés par le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) en vue de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité en Sierra Leone, efforts en faveur desquels nous plaidons pour un soutien accru de la communauté internationale.

Cela dit, ma délégation votera pour le projet de résolution dont nous sommes saisis.

M. Cordeiro (Brésil) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, nous nous associons à vous et aux autres membres du Conseil pour dire notre profond chagrin du décès de S. A. le chef de l'État de Bahreïn.

Le Brésil est en faveur de la prorogation du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) comme le propose le Secrétaire général. Nous estimons également qu'il est nécessaire de rétablir la présence des Nations Unies en Sierra Leone et qu'il pourrait même être nécessaire de proroger le mandat de la MONUSIL au-delà de juin 1999.

La MONUSIL est l'expression de l'engagement politique du Conseil de sécurité à l'égard du processus de pacification et d'édification de la nation en Sierra Leone. L'établissement de la MONUSIL était corrélée à la présence du Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) en Sierra Leone

car les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avaient demandé aux Nations Unies d'appuyer et d'entériner leur rôle de maintien de la paix.

Les sinistres événements de janvier indiquent que les Nations Unies et l'ECOMOG doivent maintenir une présence marquée et efficace en Sierra Leone en vue d'appuyer les efforts déployés par le gouvernement du Président Kabbah, par le Représentant spécial du Secrétaire général et par le Comité des Six de la CEDEAO sur la Sierra Leone afin de promouvoir un accord politique qui inclura les rebelles et respectera l'ordre constitutionnel. L'Accord de paix d'Abidjan de 1996 est la base d'un tel accord politique.

Toutefois, les rebelles sont connus pour ne pas respecter les accords et ont des antécédents effroyables s'agissant des violations des droits de l'homme. Le Brésil s'associe à la condamnation des actes odieux qui sont commis contre la population civile, contre les femmes, les enfants et les personnes chargées de défendre les droits de l'homme en Sierra Leone. Nous estimons que le compromis politique ne peut constituer une excuse pour ceux qui ont commis de tels crimes.

La communauté internationale doit accroître son soutien à la CEDEAO. C'est là l'élément clef du maintien de l'ordre et de la protection du Gouvernement et du peuple sierra-léonais.

Nous rendons hommage aux pays qui fournissent des contingents.

La question de l'assistance militaire étrangère aux rebelles, en violation des résolutions du Conseil, est un fait fort préoccupant qui doit être examiné par le Comité des sanctions. Les fournisseurs d'armes et de munitions partagent la responsabilité de la situation inhumaine dans laquelle la Sierra Leone a été plongée.

Il est nécessaire de jeter les bases de l'avenir pour les Sierra-Léonais. La communauté internationale, grâce aux efforts coordonnés du système des Nations Unies, doit mettre au point une stratégie à long terme pour la Sierra Leone, qui prenne en considération la sécurité, les aspects politiques, socioéconomiques et humanitaires et apporte également son soutien aux acteurs et organisations régionaux.

M. Jagne (Gambie) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je saisis également l'occasion de cette première réunion officielle du Conseil après le décès prématuré de l'Émir de l'État de Bahreïn, S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa, pour exprimer les sincères condoléances de mon pays à la délégation de Bahreïn, à notre ami et collègue, l'Ambassadeur Buallay, ainsi qu'à la famille du disparu, au Gouvernement et au peuple de l'État ami de Bahreïn. La perte irréparable d'un dirigeant si grand et si sage sera ressentie aussi bien à Bahreïn et dans le monde arabe que dans tous les pays épris de paix, partout dans le monde.

La délégation gambienne s'attriste de constater la situation en Sierra Leone. Les récents actes de violence auxquels se sont livrés le Conseil révolutionnaire des forces armées et le Front uni révolutionnaire (FUR) sont exceptionnels tant par leur ampleur que par la nature abominable des attaques qui ont été perpétrées contre les civils. Le rapport du Secrétaire général est éloquent. Sans programme politique identifiable, les rebelles mènent une guerre basée sur la terreur contre des civils innocents depuis maintenant près de huit ans, et la destruction aveugle des vies et des biens perpétrée par les rebelles ne semble pas près de cesser. Même les bébés ne sont pas épargnés. Les auteurs de ces actes persistants de violations flagrantes des droits de l'homme doivent être poursuivis et traduits en justice.

La situation humanitaire est également une source de profonde préoccupation, notamment pour ce qui est de l'accès à ceux qui sont dans le besoin. Dans ce contexte, nous nous félicitons du plan que la communauté humanitaire internationale est en train de mettre au point avec le Gouvernement sierra-léonais. Nous demandons également aux rebelles de respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire et d'assurer l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin.

Toutefois, selon le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Okelo, il y a eu quelques améliorations importantes de la situation militaire et en matière de sécurité. Ce calme relatif n'aurait pas été possible sans les énormes sacrifices consentis par les forces de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il est également vrai que, sans l'aide opportune de gouvernements amis, les améliorations notables de la situation en matière de sécurité n'auraient pas été possibles.

Si nous nous félicitons des renforts récents venus du Nigéria, du Ghana, de la Guinée et du Mali, nous continuons de penser que le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) a besoin encore d'un renforcement de ses moyens logistiques et de son appui matériel. La délégation

gambienne est donc reconnaissante au Royaume-Uni, à la France, aux États-Unis, au Canada, aux Pays-Bas et à l'Argentine pour l'appui qu'ils continuent d'apporter. Nous demandons instamment aux autres pays de s'inspirer de ces gestes généreux qui démontrent amplement l'appui et la solidarité avec le peuple sierra-léonais.

Cela est d'autant plus nécessaire que le gouvernement du Président Kabbah a, malgré tous les obstacles, relancé le programme de démobilisation, désarmement et réinsertion. Avec la double approche qui reste une option viable, des initiatives diplomatiques renouvelées sur la base de l'Accord de paix d'Abidjan pourraient être fructueuses. De fait, le Sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pourrait être une nouvelle occasion de faire participer tout le monde, en mettant l'accent sur une participation régionale plus large dans la quête d'une paix durable en Sierra Leone.

La situation en Sierra Leone continuant de retenir l'attention internationale, ma délégation se félicite de la décision prise par le Secrétaire général de réinstaller la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) à Freetown, le plus rapidement possible. Nous appuyons l'accroissement du nombre actuel des observateurs militaires et des effectifs et des spécialistes des droits de l'homme. Nous sommes profondément convaincus que la présence constante des Nations Unies sur le terrain est indispensable. C'est pourquoi ma délégation appuie la prorogation du mandat de la MONUSIL et votera pour le projet de résolution.

M. Burleigh (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais citer une déclaration faite par le Président Clinton le 6 mars :

> «Je tiens à faire part de ma grande tristesse en apprenant le décès de S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa. Les prières et les condoléances de tous les Américains vont à la famille royale et au peuple de Bahreïn. L'Émir était un grand ami du peuple américain et un grand ami de la paix. Il partageait notre espoir de voir régner une paix juste, globale et durable dans la région. Je fais mien l'engagement personnel en faveur de la paix exprimé par l'Émir lors de sa récente visite aux États-Unis, au mois de juin dernier. Avec éloquence et passion, l'Émir a fait part de son fervent espoir de voir la paix se réaliser dans sa région.»

J'ai eu le plaisir à la fois officiel et personnel de rencontrer pour la première fois le cheikh Issa en 1975, lorsque j'ai eu la chance d'être affecté comme jeune fonctionnaire à l'ambassade des États-Unis à Bahreïn, et je puis dire que le cheikh Issa était un dirigeant à la fois sage et plein d'humour. Il était accessible à son peuple — il appliquait en fait une politique de portes ouvertes qui encourageait tout citoyen de Bahreïn à le rencontrer personnellement pour lui faire part de son point de vue économique ou politique ou pour rechercher une assistance en cas de difficulté, et le cheikh a toujours aidé.

Le cheikh Issa trouvait également le temps de rencontrer même un très jeune diplomate pour lui donner les informations dont il avait tant besoin sur la situation historique, politique et sociale de la région du Golfe et du Moyen-Orient en général. On le regrettera beaucoup.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour voter sur un projet de résolution visant à proroger le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL). Nous prenons cette décision dans le contexte d'une tragédie humaine terrible et de souffrances indicibles endurées par le peuple sierra-léonais.

Le Gouvernement et le peuple américains ont assisté avec stupéfaction et effroi au déroulement de la crise en Sierra Leone. L'ampleur des violations des droits de l'homme et des atrocités commises en Sierra Leone est épouvantable et inacceptable. Ces crimes perpétrés contre des civils sont un affront pour l'Afrique et la communauté internationale. Les auteurs de ces crimes contre des civils doivent être traduits en justice. Nous devons tous redoubler d'efforts pour mettre un terme à ce terrible conflit.

Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent continuer de prendre des mesures concrètes et pratiques pour appuyer le gouvernement démocratiquement élu du Président Kabbah. La communauté internationale doit également rester vigilante afin que les sanctions en vigueur sur les transferts d'armes soient respectées. Les États voisins de la Sierra Leone ont des responsabilités particulières à cet égard et ils doivent empêcher leurs ressortissants d'intensifier encore les combats.

Aujourd'hui, plus que jamais, le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) a besoin de notre appui. Les États-Unis ont versé 9 millions de dollars pour fournir un appui logistique à l'ECOMOG, et envisagent de faire davantage. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Canada et d'autres États Membres ont également contribué à aider l'ECOMOG. Nous saluons tout particulièrement le Royaume-Uni pour le rôle éminent qu'il a joué en fournissant 10 millions de livres sterling supplémentaires pour aider l'ECOMOG, et

nous demandons à d'autres donateurs de fournir des fonds correspondants. Il est temps maintenant que les donateurs actuels et éventuels envisagent de contribuer à l'ECOMOG, soit par le biais du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ou de façon bilatérale.

Le Représentant spécial du Secrétaire général, Francis Okelo, a oeuvré inlassablement pour promouvoir un règlement pacifique de ce conflit. Nous appuyons les efforts qu'il déploie pour amener les parties à la table des négociations. Nous regrettons que les combats en Sierra Leone aient empêché la MONUSIL de s'acquitter pleinement de son mandat. Nous espérons que la situation, qui s'améliore lentement, permettra au personnel de la MONUSIL de reprendre rapidement ses fonctions.

Les efforts courageux de l'ECOMOG ont permis de rétablir un semblant d'ordre et de sécurité à Freetown après la dernière offensive des rebelles. La communauté internationale doit une grande reconnaissance aux pays fournisseurs de contingents, notamment le Nigéria, le Ghana, la Guinée et le Mali, qui ont fourni des troupes pour promouvoir la paix et rétablir la sécurité en Sierra Leone. Nous saluons, tout particulièrement, le Nigéria, qui a assumé une part disproportionnée du fardeau en défendant le gouvernement démocratiquement élu de la Sierra Leone. Nous souhaitons que l'ECOMOG tienne jusqu'au bout, alors que la Sierra Leone s'efforce de parvenir à un règlement du conflit. Nous continuerons d'apporter notre soutien à la Sierra Leone et au Représentant spécial du Secrétaire général, qui s'efforcent de parvenir à une paix juste et durable.

Le peuple sierra-léonais a désespérément besoin de notre assistance et de notre appui. Nous devons faire en sorte que l'avenir lui apporte l'espoir et non plus des souffrances.

M. Buallay (Bahreïn) (*interprétation de l'arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous exprimer ainsi qu'aux autres membres du Conseil de sécurité notre profonde gratitude et nos sincères remerciements pour les condoléances et la sympathie que vous nous avez exprimées suite à la perte que nous avons subie — une perte non seulement pour Bahreïn, mais pour toutes les nations arabes et islamiques — après la mort de S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa. Qu'il repose en paix. Nous prions Dieu Tout-Puissant de nous donner force et réconfort à l'occasion de cette perte et nous prions également que Dieu fasse preuve de compassion à l'égard du défunt.

Sous son règne, Bahreïn s'est engagé dans l'ère de la modernisation, mais, selon ses voeux, cela ne s'est jamais fait au détriment de nos us et coutumes. Il a donc maintenu un équilibre sage, en conservant les caractéristiques du pays tout en suivant le rythme de la modernisation.

Malgré l'amélioration de la situation en matière de sécurité en Sierra Leone, le pays continue de faire face à des défis difficiles et complexes. Beaucoup de menaces pèsent encore sur le pays, et la communauté internationale doit donc continuer de fournir un appui logistique au groupe d'observateurs militaires.

Dans ce contexte, ma délégation tient à rendre hommage aux pays donateurs, notamment les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Canada, pour l'aide qu'ils ont fournie et qu'ils continuent de fournir aux observateurs militaires. Ma délégation exprime son appui à tous les efforts qui sont déployés, notamment par les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour parvenir à un règlement pacifique du conflit et pour restaurer la sécurité et la stabilité en Sierra Leone.

Nous attachons une grande importance au rôle joué par les Nations Unies à cet égard, notamment pour ce qui est de l'aide humanitaire d'urgence, et nous appuyons les recommandations du Secrétaire général de proroger le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone. C'est pourquoi nous voterons pour le projet de résolution dont le Conseil est saisi aujourd'hui.

Le Président (*interprétation du chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Le Gouvernement et le peuple chinois expriment leurs sincères condoléances à l'occasion du décès de S. A. le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa, Émir de l'État de Bahreïn. Son Altesse a beaucoup contribué à la paix et au développement à Bahreïn et dans la région ainsi qu'aux relations amicales entre la Chine et Bahreïn. Je demande au représentant de Bahreïn de transmettre nos sincères condoléances à la famille de Son Altesse.

Nous sommes heureux de constater que la situation en Sierra Leone s'améliore enfin, grâce aux efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et, tout particulièrement, du Groupe de contrôle (ECOMOG) de la CEDEAO. Le Gouvernement chinois appuie fermement le Gouvernement élu de la Sierra Leone et se félicite de la politique de double approche que mène

le Président Kabbah et de sa détermination à parvenir à la réconciliation nationale par la voie du dialogue. Nous exhortons les rebelles à reconnaître sans autre condition le gouvernement légitime, dirigé par le Président Kabbah, à mettre un terme aux atrocités qu'ils commettent contre des civils, à déposer leurs armes immédiatement et à entamer de bonne foi un dialogue avec le Gouvernement afin d'éviter toute nouvelle effusion de sang et tout nouveau conflit.

Nous invitons les pays concernés à respecter strictement le droit international et la souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de la Sierra Leone. La Chine est gravement préoccupée par le fait que les forces rebelles bénéficient d'un soutien extérieur et de la participation de combattants extérieurs. Nous voudrions réaffirmer l'importance des paragraphes 7 et 8 du projet de résolution dont nous sommes saisis et indiquer que nous appuyons les mesures nécessaires que pourra prendre le Conseil de sécurité en la matière. La Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) est l'incarnation concrète de l'appui qu'apporte le Conseil de sécurité au Gouvernement et au peuple sierra-léonais. Nous appuyons la prorogation du mandat de la MONUSIL.

En réponse à l'appel lancé par la Sierra Leone et la CEDEAO, la Chine a fourni une aide d'urgence au peuple sierra-léonais et aux membres concernés de la CEDEAO sous forme, respectivement, de matériel à usage civil et de matériels militaires. Nous continuerons de fournir une aide dans la mesure de nos moyens, par la voie bilatérale.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution (S/1999/262) dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Bahreïn, Brésil, Canada, Chine, France, Gabon, Gambie, Malaisie, Namibie, Pays-Bas, Fédération de Russie, Slovénie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*interprétation du chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1231 (1999).

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité demeure saisi de la question.

La séance est levée à 13 h 45.